



République Française

Département des Deux-Sèvres

Commune de FAYE L'ABBESSE

Conseil Municipal du 26 février 2026 à 20h30
Liste des délibérations

Numéro	Objet	Vote
01-26/02/2026	Vote des subventions	Approuvée
02-26/02/2026	Vote de subvention - Les P'tits ateliers du samedi	Approuvée
03-26/02/2026	Avenant n°1 au marché "réhabilitation d'un restaurant et de logements" - lot n°04	Approuvée
04-26/02/2026	Mise en conformité église - électricité	Approuvée
05-26/02/2026	Mise en conformité église - chauffage gaz	Approuvée
06-26/02/2026	Mise en conformité église - accessibilité	Approuvée
07-26/02/2026	Motion pour la défense de la ligne 10 du TER "BRESSUIRE - THOUARS - SAUMUR"	Approuvée

Liste publiée sur le site internet le 27/02/2026 et affichée en mairie le 27/02/2026

Le Maire, Gérard PIERRE

Le Conseil Municipal,

- **Vote** les subventions pour l'année 2026 comme suit :

Familles Rurales	1 300,00 €
UNC AFN	130,00 €
Groupement sanitaire agricole	300,00 €
Amicale des donneurs de sang bénévoles	150,00 €
Entente sportive Faye-Noirterre	800,00 €
Basket Clubs du Bocage	800,00 €
Aty'Sport	200,00 €
Briques 2 Sèvres	200,00 €
Gardons le sourire	130,00 €
APE Ecole du Pré Vert 37 élèves x 26€ + 130€	1 092,00 €
APE Ecole Saint Hilaire 51 élèves x 26€ + 130€	1 456,00 €
Ecole du Pré Vert - Fournitures scolaires 39€ par élève domicilié dans la commune, soit 37 x 39€	1 443,00 €
USEP Bressuire	50,00 €
Les P'tits ateliers du samedi	200,00 €

- **Accepte** l'avenant n°1 en plus-value au lot n°04 (charpente bois – escalier bois) du marché de réhabilitation du restaurant et de logement.
- **Accepte** le devis de Frédéric ROCHARD pour la mise en conformité électrique de l'église pour un montant de 6 745€ TTC ;
- **Accepte** le devis de SANITHERM pour la mise en conformité chauffage gaz de l'église pour un montant de 3 255€ TTC ;
- **Accepte** le devis de MÉTALÉSA pour la mise en conformité accessibilité de l'église pour un montant de 560€ TTC ;
- **Vote** une motion pour la défense de la ligne 10 du TER « BRESSUIRE – THOUARS – SAUMUR ».

FAYE L'ABBESSE, le 27 février 2026

Le Maire, Gérard PIERRE